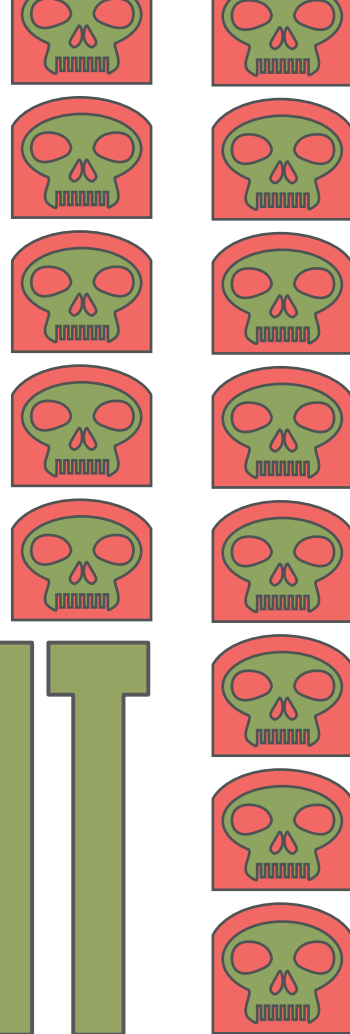


À l'annonce de l'installation
d'une *unité de méthanisation*
sur le territoire de Larchant,
le *CDASL s'inquiète pour la sécurité*
des habitants et habitantes
du notre village.

QUELS SONT LES RISQUES?





Émanations toxiques accidentelles.

Sulfure d'hydrogène (sous produit du processus de méthanisation)
gaz toxique mortel 50% plus lourd que l'air.



**Pollution
de la nappe
phréatique
accidentelle.**



Risque biologique.

Qualité du *digesta* contesté, ce n'est pas du compost.



Risque d'accident en hausse sur le long terme.

À mesure du vieillissement et de l'arrêt des subventions.



Développement de la structure imprévisible.

Agrandissement non soumis à un permis de construire.

Cession ou de vente. à un groupe industriel à terme possible.



Valeur foncière en baisse.

Gîtes, Airbnb et commerces seront atteints par une *baisse de fréquentation*.

Une dévalorisation des biens est à prévoir.